

REGISTRE D'OBSERVATIONS DU PUBLIC



Pourquoi faire ?

La Communauté de Communes s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal avec un volet Habitat (PLUi-H) qui permettra l'aménagement et le développement durable du massif du Haut-Chablais pour les 10 à 15 prochaines années **et garantira la cohérence et la complémentarité du développement de chaque commune** pour répondre aux besoins (logements, équipements,...) de l'ensemble de la population.

Le public est informé et associé aux travaux de réflexion tout au long de la procédure par des réunions publiques, le Mag', la presse locale, le site internet et la page Facebook de la CCHC.

Le **REGISTRE D'OBSERVATIONS DU PUBLIC** est mis à votre disposition pour recueillir vos remarques, idées, propositions... afin d'alimenter et enrichir les réflexions menées.

Le registre est ouvert jusqu'à l'arrêt du projet (courant 2018).

Il vous est possible de l'annoter sans obligation de mettre vos coordonnées.

Vous pouvez également vous exprimer directement sur le site internet de la CCHC (rubrique PLUi-H).

